

Afrique du Sud : L'armée déployée face aux violences après l'incarcération de Zuma

Arrib News, 13/07/2021 – Source Reuters L'armée s'est déployée mardi dans deux régions d'Afrique du Sud pour en aide des policiers d'abord face à la multiplication des violences après l'incarcération de Jacob Zuma. Les troubles, qui ont coûté la vie à 45 personnes au moins, ont éclaté depuis que l'ancien président s'est rendu aux autorités mercredi dernier pour purger une peine de quinze mois de prison pour outrage au tribunal.

Quelque 2.500 militaires vont être envoyés dans la province de KwaZulu-Natal, fief de Jacob Zuma et principal théâtre d'incidents, où 26 personnes ont trouvé la mort, et dans celle de Gauteng, dont la plus grande ville est Johannesburg et où quatre personnes ont été tuées selon les autorités. Des soldats vont prendre position sur des sites stratégiques comme les aéroports, a déclaré la ministre sud-africaine de la Défense, Nosiviwe Mapisa-Nqakula, selon qui le pays n'est pas encore en situation d'état d'urgence. Le gouvernement, a ajouté la ministre, n'avait pas anticipé l'ampleur des pillages et continue d'évaluer le nombre de militaires à déployer. Les émeutes sont également alimentées par la persistance de la pauvreté et des inégalités et l'impact économique des restrictions mises en place pour lutter contre le COVID-19. Selon Bheki Cele, le ministre sud-africain de la Police, près de 750 personnes ont été interpellées tandis que des magasins, stations-service ou bâtiments publics ont été contraints de fermer. Lors d'une allocution lundi soir, le président Cyril Ramaphosa a accusé des groupes de provoquer le chaos afin de se livrer à des vols et des saccages. Jacob Zuma et ses partisans, toujours influents au sein du Congrès national africain (ANC), le parti au pouvoir, accusent quant à eux le chef de l'Etat de mener une campagne de répression à leur encontre. L'ancien chef de l'Etat, qui est âgé de 79 ans, a été condamné fin juin après avoir refusé de comparaître en février dernier devant une commission ant coruption qui enquêta sur des accusations de détournement de fonds publics sous sa présidence entre 2009 et 2018. Il nie toute malversation. La Cour constitutionnelle a réexaminé lundi sa décision d'incarcérer Jacob Zuma. Son jugement sera rendu à une date encore indéterminée.

À

(adsbygoogle = window.adsbygoogle || []).push({});